Begnews.ch

Les nouvelles de Begnins

Numéro 17 | Juillet - août - septembre 2012 | www.begnews.ch | 1268 Begnins

Référendum contre la mise en place de zones 30 km/h

Cela fait plus de trois ans qu'au centre du village les travaux sur la route principale, route de Gland et route de St-Cergue sont terminés. Ces modifications font désormais partie du paysage. Cette première étape du projet de modération de la vitesse des véhicules dans les rues de Begnins a été suivie par une seconde. Celle-ci réunit la réalisation d'aménagements sur la route de Burtigny (trottoirs traversants, ralentisseurs verticaux et rétrécissements), qui sera bientôt achevée, ainsi que la mise en place de zones 30 km/h. C'est cette dernière étape, malgré son acceptation par le Conseil communal le 24 avril 2012 (25 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions) qui est remise en cause et fait l'objet d'un référendum.

L'entrée du Chemin du Sidan

Pour plus de clarté, voici une brève description du *préavis municipal pour la demande de crédit de 81.000.- destinés à financer la mise en place des zones 30 km/h* qui est contesté. Tout comme la première partie du projet, une étude a été mandatée au bureau *Transitec Ingénieurs Conseils SA*. Le projet a été accepté et légalisé par le *Service cantonal des routes* selon des critères bien précis, dont la mise en place de signalisation sous forme de totems, la suppression en principe des passages pour piétons et l'introduction des règles de priorité de droite.

La zone de Begnins qui fait l'objet de cette étude a été délimitée en 4 secteurs.

1. le Bourg «ancien», secteur Martherey: Grand'Rue, chemin du Martherey, rue de l'Ancien-Collège, rue de l'Eglise, Grand-Vy et une partie de la rue du Fort.
2. le quartier Sud-Ouest, Fleuri, Persière: chemin du Stand, chemin de Fleuri et chemin de Savoie.
3. le quartier Nord, Moinsel, Loye: route de la Loye, chemin de la Colette et chemin de la Tour.
4. le quartier le Sidan-Baule, qui est déjà réglementé en zone 30 km/h, car ses rues sont considérées comme chemins de quartier et non-transitaires. Au total, cela représente dix-huit signalisations verticales avec totems et une adaptation des marquages.

La Municipalité a été très surprise en recevant le référendum, mais elle est respectueuse de cette volonté démocratique.

Les avis divergent sur l'efficacité et le bien-fondé de telles zones à vitesse réduite. L'ATE (Association Transports et Environnement) est en leur faveur. Les arguments développés dans leur brochure sont: plus de sécurité pour les enfants, les aînés, les piétons et les cyclistes, car en conduisant moins vite, le conducteur élargit son champ de vision et a la possibilité de réagir plus rapidement; plus de respect entre les usagers, car les vitesses peu élevées permettent une meilleure communication entre les différents utilisateurs de la route et conséquences moins graves en cas d'accident. Le TCS est en accord avec ces arguments.

Le groupe référendaire n'est pas du même avis et partage les arguments de l'association Mobilitant.org qui sont: les zones 30 km/h favorisent la témérité des piétons et augmentent ainsi les accidents, selon certaines statistiques; une voiture qui arrive à 30 km/h tue moins qu'à 50 km/h, mais fait encore très mal; certaines rues n'ont pas besoin de signalisation, car une vitesse élevée est techniquement impossible, comme par exemple à la Grand'Rue. les référendaires préfèreraient des aménagements ponctuels et spécifiques à chaque rue, car la sécurité reste une priorité. Cela fait beaucoup d'arguments qui demandent réflexion. Une séance d'information sera organisée par la Commune le 4 septembre.

Que vous ayez ou non déjà votre avis sur la question, vous aurez jusqu'au 25 septembre, date de la votation, pour faire votre choix. *Géraldine Chytil*

Sommaire

> **Référendum sur la mise en place de zones 30km/h** 01

> Chronique du village: **Antoinette Hanitsch, organiste**

> Chronique du village: **La cabane forestière a 30 ans**

> BegArtisan 02

> Chronique de la Grand'Rue: **Cachettes secrètes de chaussettes**

> Chronique «Bien-être» **Meli, coiffeuse sinon rien!**

> BegBrèves: **La boursière communale a pris sa retraite** 03

> Nicolas Fossati illustrateur d'un livre pédagogique

> Expositions de peintures et scultures

> Les gagnants du concours des plus beaux costumes de la Fête du printemps

> Votre agenda 04

Edito

Dans notre pays, nous avons le privilège inestimable d'élire démocratiquement nos autorités, qu'elles soient fédérales, cantonales ou communales. Nous avons en outre la possibilité de pouvoir en changer au bout de quelques années, si elles ne nous conviennent plus.

Cette démocratie nous permet de surcoît de contester en cours de législature certaines décisions de ces mêmes autorités que nous avons précédemment élues. Le récent référendum au sujet des zones 30 km/h à Begnins en est la preuve.

Alors, que faut-il penser de la remarque envieuse, mais surtout ironique, que m'a faite un ami étranger: «Heureux pays, où l'on peut organiser un vote populaire pour savoir s'il est nécessaire ou non de rouler en voiture à 30 km/h sur quelques centaines de mètres de petites routes de quartier...»?

Olivier Bally

Sur notre site, nous avons pris l'habitude de déposer des albums photos liés à l'actualité du trimestre. Concernant ce numéro, vous trouverez lors, de votre visite, deux nouvaux florilèges ayant pour sujet: la Fête du printemps et la rencontre sportive des différents corps de métiers qui ont contribué à la réalisation du terrain de foot synthétique.

Nous recevons volontiers vos remarques et vos suggestions par courriel: contact@begnews.ch ou par poste: Begnews, Gd-Rue 3, 1268 Begnins.

Vous pouvez aussi consulter notre site internet: www.begnews.ch

BegArtisan

Les Postiers

Brigitte et Pierre-André Bonnabry

C'est en 2001, à la retraite de M. Bezençon, que Brigitte et Pierre-André Bonnabry prennent en main la destinée du bureau de poste de Begnins. Arboriculteur de formation pour lui, téléphoniste au 111 pour elle, ils ont ensuite choisi les deux la voie de l'administration postale, ce qui les a amenés à gérer la poste de Bassins de 1989 jusqu'à sa fermeture, fin 2001, avant de descendre à Begnins. Mme et M. Bonnabry sont parents de deux enfants, et heureux grands-parents. Pierre-André, après vingt ans de foot et dix ans de pilotage d'hélicoptères modèles réduits, a entraîné sa compagne dans une nouvelle passion commune : la danse country. Que ce soit en ligne, mais surtout en couple, ils la pratiquent assidument dans un club du côté de Bernex.

En 2004, un besoin de renouveau les pousse à tenter l'aventure dans la gestion du camping de Rolle, mais ce changement d'air se transforme vite en tornade, et malgré de belles rencontres, cette expérience prend rapidement fin. Suit alors une période de remplacements dans divers bureaux de poste de la région, avant un retour à Begnins en 2006.

A partir de ce moment et à la plus grande satisfaction de la population locale, Brigitte et Pierre-André s'occupent de l'office postal et exclusivement des guichets, depuis 2007, où environ 50'000 personnes défilent annuellement. Malgré de gros changements exigés par l'administration fédérale et le stress que cela implique, ils ont à cœur d'être toujours disponibles et de répondre au mieux aux désirs et parfois aux exigences de la clientèle tout en maintenant à l'intérieur de la poste une atmosphère conviviale, agréable, sérieuse et professionnelle, à coup sûr très appréciée des Begninois.

Il ne nous reste donc plus qu'à espérer que la direction de Poste Suisse maintiendra encore longtemps ouvert l'office postal de notre village, avec Brigitte et Pierre-André Bonnabry derrière les guichets, bien entendu!

Olivier Bally

Chronique du village

Antoinette Hanitsch, organiste: une vie vouée à son instrument

Il y a des gens que l'on côtoie depuis toujours: on les croise chez Def, on les aperçoit aux diverses fêtes et manifestations du village, on leur dit bonjour par-ci par-là, mais les connaît-on vraiment? Ainsi, je croyais connaître Antoinette Hanitsch, mais après cette entrevue de plus d'une heure et demie avec elle, je l'ai vraiment découverte.

Nous avions rendez-vous à 14 heures 30, ce samedi-là, au temple de Begnins. Lorsque je suis arrivée, elle était assise devant l'orgue et jouait doucement, s'entraînant pour le culte du lendemain. En fait, je devrais dire «son orgue»… J'utilise souvent le terme «passion» dans mes articles, mais pour Antoinette Hanitsch mon vocabulaire s'avère trop pauvre pour trouver le mot juste: pendant nonante minutes, Antoinette ne m'a parlé quasiment que de son instrument, et je ne me suis pas ennuyée une seule petite seconde! J'ai tout de même réussi à obtenir quelques renseignements sur son histoire personnelle: elle est née à Begnins, en 1925, de grand-père instituteur à Begnins et de père instituteur à Coinsins. Elle a vécu toute sa vie ici et ne le regrette pas le moins du monde. Issue d'une famille de musiciens, elle a commencé le piano à l'âge de six ans et n'a jamais cessé d'apprendre depuis… Elle me parle aussi de son mariage, de ses quatre enfants, mais n'a pas envie de s'étaler sur sa vie, car ses mains sont posées sur le clavier de l'orgue, et elles s'impatientent.

L'orgue du temple de Begnins date de 1957 et a été réalisé par Metzler & Fils à Dietikon, qui fournissait surtout les grandes cathédrales de notre pays. Il a été fait sur mesure pour notre église. Et depuis septembre 1957, c'est Antoinette Hanitsch qui le bichonne et le choie.

Elle me fait ensuite quelques démonstrations, et je suis soufflée de voir ses mains qui volent d'un clavier à l'autre et ses pieds qui vont et viennent avec dextérité sur les basses. La virtuose tente aussi de m'expliquer toute la complexité des différents boutons – pardon, registres – qui modifient le son de chaque touche: un organiste est un vrai chef d'orchestre!

Elle parle chaleureusement du pasteur De Felice, avec qui elle a de très bons rapports. Elle me dit aussi que lorsqu'elle prépare un culte, elle pense aux gens qui vont venir à l'église et que c'est pour eux qu'elle va jouer; que son mari, maintenant décédé, l'a continuellement soutenue dans sa passion pour l'orgue; qu'un organiste doit être toujours disponible (services funèbres, mariages, baptèmes, préparation de l'église, etc.). *«Je trouve que la musique prolonge la parole qui est donnée et qu'elle aide au recueillement.»* C'est avec cette belle phrase qu'Antoinette Hanitsch clôt notre entrevue.

Aline Turin

P. S. Deux jours après l'entrevue, le lundi de Pentecôte, Antoinette me téléphone et me dit: *«Tu sais, il y avait du monde à l'église, hier, ah j'aime ça, je joue pour les gens, mais aussi pour Dieu…»*

Antoinette Hanitsch devant son orgue

Chronique du village

La cabane forestière a 30 ans

La cabane forestière de Begnins

Il y a trois décennies qu'a été inaugurée en grande pompe, le 26 juin 1982, notre cabane forestière, au lieu-dit «Combe de Begnins» dans la forêt proche de la Cézille. L'importance du menu avec entrée, plat principal, fromages, desserts, café et eaux-de-vie, ainsi que la liste impressionnante des invités, parmi lesquels on notait la présence d'un préfet, d'une députée, d'un juge de paix, d'une pasteur, etc, montrent bien l'intérêt que les autorités de l'époque accordaient à cette construction.

La commune de Begnins a eu la chance de bénéficier de la donation du terrain sur lequel a été construite cette cabane. «La famille de François Gervaix qui, en son souvenir, a donné le terrain sur lequel fut édifiée cette cabane forestière, adresse à travers le temps un message amical et des vœux aux gens de Begnins…» Cet extrait de texte fait partie d'un document écrit par Mme S. Pilet, fille de François Gervaix qui fut notamment préfet du district de Nyon de 1942 à 1960. Ce document se trouve dans un obus déposé au coin de la cheminée de la cabane.

Le refuge est offert à la location tous les jours, du 1er avril au 30 novembre (fermé en octobre 2012 pour cause de réfection du chemin d'accès), au prix de 150 francs la journée pour les résidents de Begnins (300.- pour les autres).

L'intérieur compte cinquante places; sous le couvert, il y a quarante places. La cabane est équipée de l'électricité, de l'eau courante, de toilettes, d'un frigo, de quatre plaques chauffantes et d'une cheminée. Par contre, on n'y trouve ni vaisselle ni matériel de cuisine. Un grill est à disposition à l'extérieur.

Il est possible de réserver la cabane au bureau communal ou au 022 366 21 08. La transmission des clés et le paiement se font sous le contrôle de M. Jean-Claude Cavin, employé communal. Comme cet endroit est vraiment agréable, il est très prisé. Il est donc prudent de prévoir sa location longtemps à l'avance.

En attendant, nous souhaitons un grand plaisir aux futurs utilisateurs de notre cabane forestière.

Olivier Bally

Chronique de la Grand'Rue

Cachettes secrètes de chaussettes

La lessive a son parfum d'habitude et nous sommes tous frères face à cette corvée, ou plutôt toutes sœurs, car c'est manifestement la gent féminine qui est le plus concernée par cette activité vitale. Cela fait tout de même huit milliards de petites mains (car nous avons l'avantage d'en avoir deux) qui s'agitent sur cette terre, et les miennes en font partie.
Justement, aujourd'hui, le repassage et le rangement de mon linge propre touchent à leur fin (je ne vais pas, ici, entrer dans une description trop technique). Je suis si près du but et pourtant je tombe sur un os: trois chaussettes de couleurs différentes sont allongées, seules, dans ma corbeille à linge, larguées par leurs jumelles de coton. Haletante, je me précipite dans le tiroir des chaussettes orphelines le cœur battant dans l'espoir d'identifier et d'accueillir à bras ouverts «la chaussette prodigue». Mais en vain.
Lassée de vivre dans l'ignorance, je décide de mener l'enquête sur ces mystérieuses disparitions de chaussettes que même Sherlock et Indiana n'ont pu élucider.

Scientifiquement, j'ai tout d'abord dressé une liste d'hypothèses.
La machine à laver est la première à être mise en cause.

1 Les chaussettes disparaissent à l'intérieur de la machine en se logeant entre le tambour et la porte de la machine.

J'ai vérifié: pas la trace d'une chaussette.

2 Certaines chaussettes sont digérées par la machine à laver.

Seul un dispositif de caméras dans la machine pourrait démentir cette hypothèse, mais mon mari a refusé de me prêter la sienne.

3 Une des conjointes a fugué.

Mettons-nous à la place d'une chaussette condamnée à vivre au côté de sa moitié qu'elle ne peut plus sentir. Il n'y a effectivement que la fuite possible!

4 Des lutins aux obscures motivations sortent la nuit de leur cachette pour nous dérober nos chaussettes gauches. Mais qu'en font-ils?
5 Un unijambiste se fournit en chaussettes dans notre buanderie.
6 Une partie de cache-cache entre chaussettes s'est mal terminée.

Malheureusement, la majorité de ces suppositions font appel à des forces magiques qui rendent toute démonstration scientifique très délicate. Par conséquent, mes recherches ne vont rester qu'au stade de l'hypothèse.
Toutefois, pour ne pas rester sur un échec, j'ai décidé de changer mon orphelinat de chaussettes en club de rencontres et d'habiller mes pieds de manière multicolore.

Géraldine Chytil

Chronique du village

Meli, coiffeuse sinon rien!

Meli Zumberi Majlinda

«J'ai toujours voulu être coiffeuse! Quand j'étais petite déjà, je devais toucher les cheveux des gens. Mon grand-père se tondait court et je passais souvent mes mains sur sa tête. Je touchais aussi tout le temps les cheveux de ma maman et je m'endormais en serrant une mèche de mes cheveux!» C'est avec ces mots que Meli Zumberi Majlinda, coiffeuse à la rue de l'Ancien-Tram, m'explique sa vocation, sa passion. Elle a appris son métier chez B'elle Coiffure à Nyon, option dames, pendant trois ans, puis un an option hommes, au CHUV à Lausanne. Une année difficile en milieu hospitalier où ce n'était pas évident, pour une toute jeune fille, d'aller coiffer certains patients malades.

Meli est arrivée en 1996, à l'âge de dix ans, du Kosovo. Quand elle parle de son pays natal, sa voix s'enroue et ses yeux s'embuent. C'est là-bas qu'elle a ses souvenirs d'enfance, mais elle ne voudrait pas y retourner, car ce n'est plus du tout «comme avant», dit-elle.

Elle a donc terminé ses classes à Nyon et, après son apprentissage, a galéré quelques années, avec des salaires de misère, avant d'ouvrir, avec l'aide de son père, son propre salon à Begnins: un rêve qui se réalise! Meli adore son métier, le contact avec des gens de tous âges. Ses clients viennent surtout des villages «du haut» et aussi du Collège de l'Esplanade, d'où les enfants viennent tout seuls, contents et fiers, avec l'argent de la coupe en poche!

Elle nous accueille volontiers, dans son salon clair et confortable, sur rendez-vous, au 022 366 19 87.

Aline Turin

INFORMATIONS COMMUNALES

Séance du Conseil communal du mardi 24 avril 2012: décisions

Le Conseil communal a décidé à l'unanimité:

1. d'approuver le plan partiel d'aménagement de la parcelle n° 208 au Ch. de Fleuri 2.
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 44'500.00 destiné à financer la participation de la Commune de Begnins dans le cadre des travaux de remise en état du Chemin des Saugeons.
3. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 37'200.00 destiné à financer les travaux de réfection de la Route de Burtigny
4. d'adopter le préavis municipal n° 2/2012 et d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 81'000.00 destiné à financer la mise en place des zones 30 km/h.

Le Conseil communal a décidé à la majorité moins 4 nons et 4 abstentions:

La soirée des nouveaux habitants de Begnins a eu lieu le 4 mai 2012

Le prochain Conseil communal aura lieu le 26 juin 2012 à 20h00.

Les prochaines votations auront lieu les 17 juin, 23 septembre et 25 novembre 2012.

Le Bureau du Conseil communal

BegBrèves

Concert au Temple
Le 30 septembre 2012 à 17 h. au Temple de Begnins, concert par le quatuor à cordes Nachtigall et Anne Ramoni, soprano, dans des œuvres de Haydn, Grieg, Honegger, Zipoli, Mozart, Fauré, Scheller, Schubert.

Notre boursière communale a pris sa retraite
Le 30 juin, Monique Murcier a franchi pour la dernière fois la porte de son bureau de l'administration communale, car le moment de la retraite est arrivé après plus de trente ans de fidélité à la commune de Begnins, dont vingt-quatre en tant que boursière communale. C'est peut-être le fait d'avoir vu le jour dans un des lieux les plus symboliques de Begnins, en l'occurrence Serreaux-Dessus, qui l'a amenée plus tard à consacrer beaucoup de temps à notre commune.
Monique a suivi toutes ses classes à Begnins, de l'enfantine à la prim'sup, avant d'entreprendre un apprentissage de commerce dans les bureaux du syndicat FOBB à Nyon. Elle a travaillé ensuite pendant quatre ans au garage Berger de Begnins avant d'effectuer des remplacements et de travailler à temps partiel à l'administration communale. Elle a pris, en 1988, la responsabilité à plein temps de la bourse communale. Elle a parfaitement su s'adapter aux évolutions rapides et importantes de son métier, d'une part l'introduction de l'informatique et d'autre part l'augmentation des exigences cantonales.
Tout au long de ces nombreuses années, elle est restée très disponible pour répondre positivement et avec compétence aux nombreuses et très diverses questions et demandes des Begninois. Elle a su également collaborer avec bonheur avec les cinq syndics et les très nombreux municipaux qui se sont succédé au cours de sa carrière de boursière.
Si Monique Murcier s'est toujours rendue avec plaisir à son travail, c'est également avec joie et sérénité qu'elle a envisagé sa retraite. D'ailleurs, de longues vacances sont déjà programmées, ainsi que de nombreuses marches avec ses amies, et une grande pile de bouquins est prête pour les jours pluvieux.

Nous nous faisons certainement les interprètes de tous les Begninois en souhaitant à Monique Murcier une longue, paisible et heureuse retraite.

Olivier Bally

Nicolas Fossati, illustrateur d'un livre pédagogique

Un nouveau livre, *Formateur d'enseignants, Le pays d'où je viens…* , a paru aux éditions Ouverture. Son auteur, Eric Walther, y décrit ses souvenirs concernant les relations qu'il a vécues avec ses élèves en tant qu'enseignant au secondaire.

Cet ouvrage est un outil à l'usage des enseignants, mais concerne aussi chaque parent. L'auteur a fait appel à Nicolas Fossati pour illustrer son livre. Les deux hommes se sont rencontrés alors que le dessinateur participait à ses cours d'éthique et relation pédagogique pendant sa formation à la HEP.

Par la suite, Eric Walther a suivi le parcours artistique de son ancien élève avec intérêt et a désiré travailler avec lui.

L'illustrateur, Nicolas Fossati, peintre et professeur d'arts visuels au collège de l'Esplanade, a suivi sa scolarité à Begnins. Ensuite, il a continué sa formation avec une maturité artistique au Collège Voltaire à Genève. A cette époque, il passe des heures dans la librairie voisine de l'école. Ces visites attisent son attrait pour la bande dessinée, un amour qui ne l'a jamais quitté. Sa maturité obtenue, étant plus que jamais passionné par le dessin et la peinture, il prend une année sabbatique durant laquelle il se cherche artistiquement. Il dessine beaucoup, va voir de nombreuses expositions et se gave de livres sur l'histoire de l'art et sur tout ce qui se rapporte à l'art visuel. Alors, il fait le choix de suivre une école d'illustration à Bruxelles. Les cours, surtout axés sur la publicité, lui procurent une grande déception. Il quitte l'école et décide de suivre sa propre voie. En collaboration avec un ami, il ouvre un atelier de graphisme. Entre un mandat de création de logos et celui d'une fresque, le duo est sélectionné pour participer à la foire du livre pour enfant à Bologne. On leur propose alors de réaliser les dessins d'un ouvrage destiné aux petits : *Qui veut bien écouter Sara* aux éditions Nord-Sud. Un travail à quatre mains très instructif, mais pas toujours facile lorsque qu'il s'agit d'un sujet personnel comme celui de l'enfance.

Nicolas Fossati en plein travail

En 1994, Nicolas Fossati s'installe dans son propre atelier à Gland. C'est une nouvelle étape, il travaille la peinture et le dessin pour son plaisir, sans mandat. Pour ne pas se couper de la vie réelle et pour subvenir à ses besoins, il fait quelques boulots alimentaires, dont plusieurs remplacements dans l'enseignement du dessin. Il est touché par cet univers peuplé de bambins et accepte la proposition que lui fait le directeur de l'Esplanade : suivre une formation à la HEP de Lausanne et devenir, dès 2001, titulaire d'un poste de professeur de dessin. Installé à Begnins, il déménage ses chevalets au village dans son nouvel atelier, à quelques pas du collège de l'Esplanade.
Aujourd'hui, à côté de sa vie d'époux et de père, de son travail d'enseignant, il passe le reste de son temps dans son atelier. C'est un plaisir inépuisable. Il dessine chaque jour pour apprendre et se retrouver. Une formation autodidacte qui ne sera jamais achevée. Ces œuvres sont remplies de poésie et de personnages enfantins dans des paysages verts, parsemés d'arbres et de maisonnettes. Débordant de projets, il peint une trentaine de toiles chaque année.

Dans son rôle de professeur, qu'il affectionne, il incite ses élèves à être curieux, à se nourrir de tout ce qu'ils voient. Il souhaite leur donner l'envie de partir à la découverte d'autres dessinateurs, un crayon à la main.

Vous aussi, découvrez cet artiste attachant en visitant son site Internet : http://picasaweb.google.com/fo.nfossati

Géraldine Chytil

Exposition de peintures et sculptures

Un magnifique tableau de Ekta Singha présenté lors de l'expo «Aquarelles d'Inde» à la galerie «Entre lac & lumière». Martine Royer a dévoilé à cette occasion des aquarelles de plusieurs artistes qu'elle a rencontrés lors de son dernier voyage en Inde.

Du 12 au 27 mai, Christiane Franquin a accueilli à l'«Espace d'exposition Artnet» à Begnins, la sculptrice et peintre Valérie Crausaz. Ici, une sculpture construite à partir d'une structure en fil de fer et papier mâché.

Votre agenda

Août	
1er	Fête nationale organisée par le Tir
15	Age d'Or : sortie annuelle
26	Pétanque : tournoi
29	Age d'Or : marche d'une journée
Septembre	
2	ADIB : marché villageois
8-9	EMS Bellevue : fête
19	Age d'Or : marche d'une journée
29	USLB : loto des sociétés
30	Concert au temple protestant

Les gagnants du concours des plus beaux costumes de la Fête du printemps

De gauche à droite : Leonardo Perego a gagné dans la catégorie du plus beau costume individuel, la famille Ammon dans la catégorie du plus beau véhicule et la famille Lefebvre dans la catégorie du plus beau groupe costumé.

Begnews.ch, le trimestriel du village · Equipe de rédaction : Géraldine Chytil, Aline Turin et Olivier Bally · Collaborateurs : Robin Chytil et Denis Lefebvre
E-mail : contact@begnews.ch · Adresse postale : Grand'Rue 3 · Internet : www.begnews.ch · Création et impression : www.bsrimprimeurs.ch